

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Anionic / Polyamine Solvent P1/M**
- **Code du produit:** 56Z703498, 56L7034, 56L703430, 56L703450, 56U703430, 56U703450, SDT087
- **CAS No.**
67-66-3
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 3 H331 Toxique par inhalation.



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irritation 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS06



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
trichlorométhane

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Solvent P1/M

(suite de la page 1)

- **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H331 Toxique par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P405 Garder sous clef.

- **Autres dangers**

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

Vapeurs étourdissantes.

CAS 67-66-3 : Danger par résorption dermique.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Substances**

- **No CAS Désignation**

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

- **Numéro CE: 200-663-8**

- **Impuretés et adjuvants de stabilisation: CAS 513-35-9: $\geq 0,001\%$ - $\leq 0,015\%$**

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Indications générales :**

Autoprotection du secouriste d'urgence!

Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **après inhalation :**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

- **après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau.

Recourir à un traitement médical

- **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

- **après ingestion :**

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

irritation

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

résorption

après inhalation:

vertiges

vertiges

migraine

fatigue

troubles cardio-vasculaires

perte de connaissance

paralysie de la respiration

en cas d'ingestion:

irritations des muqueuses

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Solvent P1/M

(suite de la page 2)

douleurs

vomissement

symptômes narcotiques

- **Risques:**

risque d'incidents respiratoires

risque de perturbations du rythme cardiaque

risque d'œdème pulmonaire

Risque d'aggravation en cas de consommation d'alcool

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Phosgène

Gaz hydrochlorique (HCl)

Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

- **Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- **Conseil pour les non-secouristes:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter le contact avec la substance.

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Veiller à une aération suffisante

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

- **Conseil pour les secouristes:**

Équipement de protection : voir section 8

Porter un appareil de protection respiratoire.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- **Conseils pour une manipulation sans danger :**

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Éviter le dégagement d'aérosols.

Ne travailler qu'en aspiration

(suite page 4)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Solvent P1/M

(suite de la page 3)

- **Mesures d'hygiène :**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols
 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
 Conserver à part les vêtements de protection.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker dans un endroit frais.
 En raison de sa sensibilité à la lumière, le produit doit être conservé dans des fûts en verre brun ou en acier spécial
 Matériau ne convenant pas pour les emballages: matière plastique
 Matériau ne convenant pas pour les emballages : l'aluminium

- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués
 Assurez-vous que personne ne manipule avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Conserver les emballages dans un lieu bien aéré
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
 Stocker dans le noir
 Protéger contre les effets de la lumière
 Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

- **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

PEL (USA)	Valeur plafond: 240 mg/m ³ , 50 ppm
REL (USA)	Valeur momentanée: 9.78* mg/m ³ , 2* ppm *60-min; See Pocket Guide App. A
TLV (USA)	Valeur à long terme: 10 ppm A3
EL (Canada)	Valeur à long terme: 2 ppm IARC 2B; R
EV (Canada)	Valeur à long terme: 49 mg/m ³ , 10 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 49 mg/m ³ , 10 ppm

- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Mesures d'ordre technique:**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
 Voir point 7.

- **Équipement de protection individuel :**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

- **Protection respiratoire :**

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre AX

- **Protection des mains :**

Gants de protection.
 Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
 Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
 Caoutchouc fluoré (Viton)
 Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.7 mm

(suite page 5)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Solvent P1/M

(suite de la page 4)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Temps de pénétration: > 480 min
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**
Lunettes de protection
Utilisez des lunettes de sécurité qui ont été testées et approuvées conformément aux normes gouvernementales telles que EN 166 (ou für US NIOSH).
- **Protection du corps :** Vêtement de protection résistant aux solvants
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale :** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Aspect:**
- **Forme / État physique :** Liquide
- **Couleur :** incolore
- **Odeur :** sucrée
- **Seuil olfactif:** CAS 67-66-3: 205ppm (Merck)
- **valeur du pH:** Mélange non polaire/aprotique.
- **Point de fusion/point de congélation :** -63°C (-81.4°F)
- **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :** 61°C (141.8°F)
- **Point d'éclair :** Non applicable.
- **Inflammabilité (solide, gaz) :** Ce produit n'est pas inflammable.
- **Température d'inflammation :** Non applicable.
- **Température de décomposition :** Non applicable.
- **Température d'auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives :** Le produit n'est pas explosif.
- **Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :**
- **inférieure :** Non applicable.
- **supérieure :** Non applicable.
- **Propriétés comburantes:** Non
- **Pression de vapeur à 20°C (68°F):** 210 hPa (157.5 mm Hg)
- **Densité à 20°C (68°F):** 1.48 g/cm³ (12.35 lbs/gal)
- **Densité relative :** Non déterminé.
- **Densité de vapeur :** Non déterminé.
- **Taux d'évaporation :** Non déterminé.
- **Solubilité(s):**
- **l'eau à 20°C (68°F):** 8 g/l
non ou peu miscible
- **les solvants organiques :** miscible avec nombre de solvants organiques
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau) :** 1.97 log POW
- **Viscosité :**
- **cinématique :** Non déterminé.
- **Autres informations**
- **solvants organiques** 100.0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique**
Stable à température ambiante
Stabilisant:
CAS 513-35-9: $\geq 0,001\%$ - $\leq 0,015\%$
Sensibilité à la lumière
sensible à la chaleur
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions au contact des métaux pulvérulents
Réactions aux agents d'oxydation puissants
Réactions aux alcalis puissants
- **Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)

(suite page 6)

—US-F—

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

Nom du produit: **Anionic / Polyamine Solvent P1/M**

(suite de la page 5)

- **Matières incompatibles:**
caoutchouc
matières plastiques distictes
aluminium
- **Produits de décomposition dangereux:**
phosgène
Gaz hydrochlorique (HCl)
En cas d'incendie : voir chapitre 5.

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
Nocif en cas d'ingestion.
Toxique par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

Oral	LD50	695 mg/kg (rat) (RTECS)
Inhalatoire	LC50/4h	3 mg/l (ATE) (Vapour)

· Effet primaire d'irritation :

- **de la peau :** Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.

· **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Informations sur les composants :

· IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)

2B

· NTP (Programme National de Toxicologie)

R

· OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)

la substance n'est pas comprise

· **Other information:** Voir chapitre 8/15

· **Synergique produits:** non disponible

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Carc. 2, Repr. 2

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.

· **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Indications toxicologiques complémentaires :

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

(source : GESTIS)

Principaux effets toxiques :

aiguë : effet irritant sur les yeux et la peau, perturbation du système nerveux central (effet narcotique) et de la fonction cardiaque ; Troubles fonctionnels et dommages au foie et aux reins

chronique : lésions hépatiques, également lésions rénales dans les expérimentations animales et modifications locales de la muqueuse nasale après inhalation

Informations complémentaires :

L'odeur sucrée de T. peut être perçue à partir d'environ 200 ppm (env. 1000 mg/m³). En cas d'exposition prolongée ou répétée notamment, cela ne suffit pas comme effet d'alerte, puisque des effets toxiques se manifestent même en dessous de cette concentration.

(suite page 7)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Solvent P1/M

(suite de la page 6)

· Autres informations

Manipuler la substance / le mélange avec grande précaution.
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique :

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

EC50	79 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)
NOEC	120 mg/l (Daphnia magna) (11d)
LC50	18 mg/l/96h (Lepomis macrochirus) (IUCLID)

· Persistance et dégradabilité

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

OECD 301 C 0 % / 14 d (n'est pas biodégradable)

· Potentiel de bioaccumulation

Pow = coefficient de partage octanol/eau
log Pow 1-3 = Ne s'accumule pas significativement dans les organismes.

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

log Pow 1.97 (.)

· Facteur de bioconcentration (FBC)

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

BCF 6 (Lepomis macrochirus) (0,11 mg/l, 14d)
(Lepomis macrochirus)

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres effets néfastes** Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

· Emballages non nettoyés :

· **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU

· DOT, IMDG, IATA UN1888

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT Chloroform
· IMDG, IATA CHLOROFORM

· Classe(s) de danger pour le transport

· DOT



· Classe

6.1 Matières toxiques.

(suite page 8)

—US-F—

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Solvent P1/M

(suite de la page 7)

· Label	6.1
· IMDG, IATA	
	
· Class	6.1 Matières toxiques.
· Label	6.1
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières toxiques.
· Indice Kemler :	60
· No EMS :	F-A,S-A
· Segregation groups	Liquid halogenated hydrocarbons
· Stowage Category	A
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· DOT	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 60 L On cargo aircraft only: 220 L
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Sara

· Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):

la substance est comprise

· Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)

la substance est comprise

· TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):

ACTIVE

· Proposition 65

· Produits chimiques connus et peuvent causer:

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:

la substance n'est pas comprise

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:

la substance n'est pas comprise

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

· New Jersey Right-to-Know List:

la substance est comprise

(suite page 9)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/24/2022

Révision: 06/24/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Solvent P1/M

(suite de la page 8)

· New Jersey Special Hazardous Substance List:
CA
· Pennsylvania Right-to-Know List:
la substance est comprise
· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:
ES
· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)
B2, L, NL
· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)
la substance est comprise
· US - Valeurs COV 1479.9 g/l / 12.35 lb/gal
· Indications sur les restrictions de travail : Respectez les réglementations nationales, le cas échéant : Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE). Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE).
· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Restriction de l'utilisation recommandée.** Utilisation industrielle seulement

· **Date d'impression / revue le:** 06/24/2022 / -

· Acronymes et abréviations:

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

IARC - International Agency for Research on Cancer

•Group 1 - Carcinogenic to humans

•Group 2A - Probably carcinogenic to humans

•Group 2B - Possibly carcinogenic to humans

•Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans

•Group 4 - Probably not carcinogenic to humans

NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services

•Group K - Known to be Human Carcinogens

•Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety & Health

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irritation 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

· Sources

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.